

2.4. Une armature d'équipements à compléter.

Le territoire du SCoT bénéficie d'un bon niveau d'équipements de proximité : Poste, pompiers, banques.

Le réseau de services publics est satisfaisant mais il est tributaire des politiques et engagements de l'Etat : centres des Impôts, services judiciaires, services de l'Équipement, etc

Les établissements d'enseignement connaissent des carences en termes de formations professionnelles et supérieures.

Les équipements sportifs sont insuffisants en capacité, et il manque un véritable plateau sportif.

Au plan culturel, les structures d'accueil sont insuffisantes en matière de concerts, conférences, etc.

Les équipements structurants, alimentation en eau potable, assainissement, gestion des déchets, connaissent certaines faiblesses et leurs capacités d'évolution conditionneront les capacités d'accueil du territoire.

Par ailleurs, si certains équipements sont dès à présent gérés en intercommunalité, il demeure des besoins de mise en cohérence notamment en matière d'actions et de politiques d'animation culturelles et touristiques.

2.4.1. Les services publics.

Le territoire du SCoT a globalement un bon niveau d'équipements publics.

Les équipements de sécurité sont désormais très bien représentés :

- la compagnie de gendarmerie de Gassin gère les 4 brigades territoriales de Cavalaire, Grimaud, Saint-Tropez et Sainte-Maxime, la brigade motorisée, la brigade de recherche et le peloton de surveillance et d'intervention ;
- 11 communes sont dotées d'une police municipale ;
- des unités de lutte contre l'incendie sont réparties sur 9 communes, dont le centre de secours principal de Saint-Tropez, mais appellent un regroupement des moyens sur une position centrale dans le territoire.

Le territoire a un très bon niveau d'équipement de sécurité.

Les autres administrations et services de l'Etat sont bien établis :

- à Cogolin : antenne de l'ANPE et des Assedic ;
- à Grimaud : service de la Trésorerie ;
- à Sainte-Maxime : subdivision de la DDE du Var ;
- à Saint-Tropez : centre des Impôts et trésorerie, greffe du tribunal d'instance et greffe tribunal de Commerce ; subdivision maritime de la DDE du Var et Affaires Maritimes.

Les administrations sont bien représentées, mais les prévisions de redistribution des services de l'Etat sur le territoire national font régulièrement sentir leurs effets sur le territoire du SCoT.

Dernier en date, le service des Douanes installé sur le port de Saint-Tropez, a été fermé.

Les services de proximité sont bien répartis, un bureau de Poste étant présent dans chaque commune ainsi que 2 centres de distribution à Saint-Tropez et Sainte-Maxime.

Les services publics présents sur le territoire

	Services publics
Cavalaire	bureau de poste - gendarmerie
La Croix-Valmer	bureau de poste
Cogolin	bureau de poste
Gassin	bureau de poste - gendarmerie
La Garde-Freinet	bureau de poste
Grimaud	bureau de poste - gendarmerie - trésorerie
La Mole	bureau de poste
Plan de la Tour	bureau de poste
Ramatuelle	bureau de poste - gendarmerie
Le Rayol-Canadel	bureau de poste
Saint-Tropez	bureau de poste - gendarmerie - centre des Impôts - tribunal de commerce - tribunal d'instance - douanes - affaires maritimes - subdivision de la DDE
Sainte-Maxime	bureau de poste - gendarmerie - subdivision de la DDE

2.4.2. Les services sociaux et équipements de santé.

- **Les établissements hospitaliers.**

- Le Pôle de santé du golfe de Saint-Tropez.

Pour les soins de court séjour, le territoire du SCoT accueillait jusqu'à une date récente deux équipements sanitaires :

- l'hôpital public de Saint-Tropez ;
- la clinique privée l'Oasis à Gassin.

Ces deux établissements ont été regroupés au sein du Pôle de santé public-privé du golfe de Saint-Tropez qui a ouvert ses portes en février 2004 à Gassin.

122 lits et 14 places seront ouverts au sein des différents services de soins de courte durée : urgences, maternité, médecine générale, chirurgie, ainsi qu'un hôpital de jour et un service ambulatoire auxquels seront associés service privé de radiologie et laboratoire d'analyse médicale.

L'établissement est équipé de salles d'imagerie et de scanner.

Ce pôle de santé accueille un service de soins de longue durée d'une capacité de 40 lits.

Le pôle de santé de Gassin-Saint-Tropez est dès à présent considéré comme ayant atteint son niveau de saturation durant une partie de l'année.

Pour les soins de suite et de réadaptation, aucun établissement n'est présent sur le territoire.

- Un centre d'auto dialyse a été ouvert à Grimaud.

- En matière de soins psychiatriques, une clinique d'une capacité de 50 lits a été construite à Cogolin.

- Les personnes âgées disposent de huit établissements d'accueil : 2 maisons de retraites publiques (Cogolin et Grimaud) et 3 maisons de retraites (Cavalaire, Sainte-Maxime, Saint-Tropez), un logement-foyer pour personnes âgées (Sainte-Maxime), un centre de soins de longue durée (Saint-Tropez) et une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (La Croix-Valmer).

Si globalement l'offre sanitaire a sensiblement progressé dans la période récente on relève toujours un manque de lits de cure médicale et de places en maisons de retraite.

- Les établissements pour handicapés.

Un établissement installé à La Croix-Valmer accueille les enfants handicapés. 90 enfants sont accueillis par jour, dont 75 handicapés mentaux.

Pour les adultes handicapés, il n'y a pas d'établissement d'accueil sur le territoire.

Deux centres d'aide par le travail (CAT) sont présents à La Croix-Valmer et Cogolin.

- Les établissements d'aide sociale.

Les services sociaux du Conseil général du Var assurent une présence à Sainte-Maxime et à Saint-Tropez.

Pour l'accueil d'adultes en difficulté et les hébergements sociaux, 2 résidences sociales, gérées par l'association API-PROVENCE, sont présentes sur le territoire, à Sainte-Maxime (140 lits) et à Cogolin (38 lits) ; une autre est en projet à Cavalaire (35 lits).

Cette même association est à la recherche de 35 logements groupés ou diffus sur le périmètre des douze communes.

Il n'existe aucun Centre d'hébergement et de réadaptation sociale sur le territoire du SCoT, structures d'accueil des personnes sans domicile, que ce soit des personnes désocialisées ou des personnes en difficultés passagères. Une réflexion a été engagée par le Secours Catholique, la Croix-Rouge et l'association familiale de Cogolin afin que soient réalisés un ou plusieurs foyers d'accueil. Les recherches de logements sont en cours dans de nombreuses communes mais n'ont pas encore abouti.

Une association œuvre en faveur de l'accueil d'enfants en difficultés sur la commune de Cogolin.

Globalement l'offre de services sociaux et de santé est satisfaisante.

Cependant l'augmentation des besoins due au vieillissement de la population et résultant de l'attractivité du territoire, amènera à adapter progressivement l'offre.

2.4.3. Les équipements d'enseignement et de formation.

Effectifs et nombres d'établissements scolaires publics.

	Ecoles Élémentaires				Collèges			
	Nbre 1994	Eff. 1994	Nbre 2003	Eff. 2003	Nbre 1994	Eff. 1994	Nbre 2003	Eff. 2003
Cavalaire	1	310	1	324				
Cogolin	3	463	3	709	1	995	1	1000
La Croix-V.	1	171	1	166				
La Garde-F.	1	90	1	85				
Gassin	1	126	1	145			1	691
Grimaud	2	246	2	286				
La Mole	1	46	1	53				
Plan de la T.	1	186	1	190				
Ramatuelle	1	123	1	98				
Le Rayol-C.	1	46	1	34				
Ste-Maxime	2	693	2	695	1	594	1	738
St-Tropez	2	304	2	317	1	549	1	380
Périmètre SCoT	17	2988	17	3102	3	2138	4	2809

- **Le réseau de maternelles, d'écoles primaires et de collèges** est dense. Il a été, jusqu'à présent, adapté à une croissance des besoins liée à la forte croissance démographique du territoire.

Mais accroissement de l'offre ne signifie pas amélioration qualitative :

- l'offre en matière de crèches et de haltes-garderies demeure très insuffisante ;
- les parents d'élèves souhaitent trouver des places dans l'enseignement primaire à proximité de leur lieu de travail, ce qui pose des problèmes de reversion entre les communes ;
- la mise en service du collège de Gassin a privé celui de Saint-Tropez d'une partie de ses effectifs, et la place libérée n'a pas été utilisée pour la mise en place de formations utiles, tandis que Cogolin demeure saturé et que la question se pose d'une ouverture à Cavalaire ;
- le lycée du Golfe (871 élèves en 1994 et 1245 en 2003) est un équipement fédérateur qui réunit les 12 communes qui en ont financé la construction ;



Le lycée du golfe

récemment agrandi, il est, pourtant, saturé, et de nombreux élèves sont scolarisés sur l'aire de Fréjus/Saint-Raphaël, à Lorgues, Draguignan ou Hyères.

Les formations professionnelles proposées sont les baccalauréats professionnels de Secrétariat et Comptabilité, les BEP Vente ou Secrétariat ainsi que les filières STT, Gestion, Secrétariat Communication, Vente et Distribution.

Différentes **formations pour adultes** sont proposées sur le territoire :

- pour les jeunes et demandeurs d'emplois, les formations proposées par la CCIV, la Mission locale et l'ANPE concernent les métiers de la vente et du tourisme, la bureautique et la comptabilité, l'entretien des espaces verts, etc. ;
- des formations linguistiques sont proposées pour les actifs exerçant une activité.

L'adéquation entre les formations proposées et la structure économique particulière du territoire doit être renforcée : en effet un grand nombre d'offres d'emplois demeurent aujourd'hui insatisfaites en l'absence de demandeurs correctement formés dans les métiers techniques : bâtiment, automobile, entretien et réparation des bateaux.

De même, les formations professionnalisantes ayant trait aux domaines des services aux personnes font l'objet d'une très forte demande qui ne peut être satisfaite.

Il faut souligner les problèmes rencontrés par les organismes d'insertion présents sur le territoire qui souffrent de la faiblesse des financements, notamment régionaux.

Le SIVOM du Pays des Maures et du golfe de Saint-Tropez a porté, jusqu'à une date récente, la mission de formation/insertion. Pour diverses raisons, il a été conduit à transférer ses actions en matière de formation à une structure privée (association).

L'Espace Economie-Emploi, localisé à Saint-Tropez, assure une mission d'orientation et de placement des jeunes actifs.

2.4.4. Les équipements sportifs.

Le territoire bénéficie d'une bonne densité d'équipements sportifs :

- 12 tennis municipaux ;
- 14 terrains ou salles de sport, dont les stades de Cavalaire et de Sainte-Maxime ;
- 9 gymnases ;
- 5 piscines dont 2 couvertes à Sainte-Maxime et Saint-Tropez ;
- 5 bases nautiques ;
- 3 golfs : Beauvallon, Gassin et Sainte-Maxime ;
- etc.

Cependant le besoin d'un équipement intercommunal apte à recevoir des épreuves et manifestations de quelque importance, se fait sentir.

2.4.5. Les équipements culturels.

De même, les équipements culturels sont nombreux :

- 6 musées, dont l'Annonciade qui regroupe des œuvres impressionnistes de la plus haute qualité ;
- 4 écoles de musique, l'école Rostropovitch-Landowski gérée par le SIVOM Pays des Maures, l'école de musique commune au Rayol-Canadel et au Lavandou, celles de Cavalaire et de La Croix-Valmer ;
- 10 bibliothèques, dont la récente médiathèque de Cavalaire ;
- 5 centres ou espaces culturels : Cavalaire, Cogolin, Ramatuelle, Sainte-Maxime et Saint-Tropez, qui ont souvent en réalité le caractère de salle polyvalente ;
- le théâtre de Ramatuelle...

2.4.6 Les équipements liés au tourisme et l'événementiel.

Les équipements liés au tourisme et à l'événementiel sont les suivants :

- 20 salles de réception ou salles des fêtes réparties au sein des 12 communes, pour une capacité d'environ 6 000 places ;
- différents festivals de renommée nationale dont le Festival de Ramatuelle, Carré d'Arts de Sainte-Maxime et les récentes Grimaldines,...
- 2 parcs d'attraction : La Foux et Sainte-Maxime ;
- 2 casinos à Cavalaire et Sainte-Maxime ;
- diverses animations en saison hivernale (Noël, Mystères du XXIème siècle) ou estivale à Saint-Tropez.

Pour autant, la diversité de cette offre ne doit pas masquer l'absence d'un véritable centre de rencontres dotés de salles de conférence ou de concert pouvant accueillir des manifestations ambitieuses.

La localisation d'un tel équipement d'intérêt intercommunal devra être recherchée au centre du territoire.

2.4.7. Le jardin du Rayol.

Cet équipement mérite une mention particulière en raison de sa qualité environnementale et de sa vocation de conservatoire des peuplements de végétaux des climats méditerranéens des 2 hémisphères.

Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1989, il est confié en gestion à une association (ADORA).



Plante exotique au Jardin du Rayol

Le niveau d'équipement du territoire est important au regard de la population permanente du territoire.

Cependant, les communes des cantons de Grimaud et de Saint-Tropez souffrent du manque de reconnaissance statistique de l'importance de la fréquentation réelle pour l'obtention de certaines aides publiques.